



**Brot**  
für die Welt

Bruxelles, le 12 Décembre 2019

Mr Frédéric Loua

Ministre des Pêches, de l'Aquaculture  
et de l'Economie Maritime

République de Guinée

Monsieur le Ministre Loua,

Nos organisations,- la Confédération Africaine des Organisations professionnelles de Pêche artisanale (CAOPA), la Coalition pour des Accords de Pêche Equitables (CAPE) et Brot fur Die Welt (BFW), ont été informées qu'environ huit cents pêcheurs artisans, transformatrices et mareyeuses travaillant sur le site de débarquement et de transformation de Kouléwondy, dans la municipalité de Kaloum de Conakry, ont été contraints récemment de quitter le terrain qu'ils utilisent depuis un siècle pour débarquer et transformer le poisson, afin de permettre l'extension du parking de l'hôtel Noom.

Nous avons également été informés que le terrain sur lequel travaillaient les femmes appartenait à l'Etat et a été acheté par l'hôtel Noom. Un site alternatif a été proposé à la communauté expulsée, mais ce site est trop petit et ne contient pas les équipements de base nécessaires à la poursuite de leurs activités. Le site de transformation du poisson voisin, Temenetaye, est déjà plein - on nous dit que le nombre de fours à fumer n'est pas suffisant pour les femmes qui y travaillent déjà, donc ce n'est pas une option pour les femmes expulsées de Kouléwondy.

Priver les pêcheurs artisans, les femmes transformatrices de poisson et les mareyeuses de leur site traditionnel de débarquement et de transformation du poisson aura un impact

négalif sur les moyens de subsistance de ces communautés ctières ainsi que sur la scurit alimentaire de la Guine.

Nous savons que la Rpublique de Guine, et en particulier le Ministre de la Pche, est sensible aux difficults rencontres par les femmes transformatrices de poisson, puisqu'il a soutenu l'organisation par la CAOPA, en mai dernier, de la Journe internationale de la femme à Conakry, sur le thme "*Amliorer les conditions de vie et de travail des femmes dans la pche artisanale*". A cette occasion, les participantes ont soulign que leurs Etats doivent faire le ncessaire pour que les communauts de pche artisanale aient accs à des services publics abordables et essentiels au bon droulement de leurs activits de transformation et de commerce : services d'enlvement des dchets srs et hyginiques, eau potable, sources d'nergie, sites de dbarquement et de transformation rpondant aux normes de scurit et d'hygine.

La communaut internationale, par l'intermdiaire de la FAO, a confi à la Rpublique de Guine la prsidence du prochain Comit des pches de la FAO en 2020, qui examinera les progrs accomplis dans la mise en uvre des Directives volontaires de la FAO pour une pche artisanale durable, dans la perspective de l'Anne Internationale de la Pche et de l'Aquaculture Artisanale, en 2022. Dans ce cadre, la Rpublique de Guine a une responsabilit particulire de montrer l'exemple et de fournir les conditions ncessaires à la mise en place d'une pche artisanale durable.

Nous vous demandons donc instamment d'ouvrir un dialogue avec les femmes et les pcheurs expulss de Kolwondy afin de leur offrir une alternative crdible pour poursuivre leurs activits dans des conditions de travail dcentes.

Confiants dans l'attention que vous rserverez à notre requte, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, nos salutations distingues.



Gaoussou Gueye  
Prsident de CAOPA

Batrice Gorez  
Coordinatrice CAPE

Klaus Seitz  
Directeur du  
Dpartement  
Politique  
Brot fr die Welt